

Paul Ardenne
JEAN-PIERRE BRAZS

Toujours envisagé *in situ*, et comme le veut la loi du genre, le travail de Jean-Pierre Brazs constitue une relecture du lieu investi, sa reformulation spatiale et symbolique. Quel que soit l'endroit choisi, appartement, château, muséum d'histoire naturelle ou maison abandonnée, cette intervention reste toutefois une citation respectueuse. Chez Brazs, le maître mot de l'art, à l'inverse des positions d'autorité, c'est l'hommage. Née du lieu qui l'accueille, chaque œuvre va se configurer étroitement en fonction de celui-ci, à titre de prolongement, et non en surcroît, comme élément rapporté. C'est le cas avec Un jardin de naturaliste, en 1996, où l'artiste met en scène in vivo et au moyen de silhouettes les plantes répertoriées dans un herbier, leur redonnant de manière rétrospective vie et apparence. Ça l'est encore avec le cycle en cours des Peintures discrètes, conçu à partir d'espaces naturels ou humanisés chargés d'histoire, qui voit l'artiste réaliser selon ses propres termes une "peinture paysage" qui est tout à la fois évocation, mémoire et formule esthétique : minéraux ou végétaux d'une zone donnée, une fois collectés, sont broyés pour obtenir des pigments qui serviront à réaliser peintures ou installations en rapport avec leur site d'origine, installées au cœur même de celui-ci. Chaque fois, d'un même allant, au prix d'enquêtes et d'agencements minutieux, les caractéristiques de l'espace récepteur sont restituées et redonnées dans l'œuvre. Comme le dit l'artiste, " ce qui a été déplacé est remplacé ou replacé, mais dans un ordre différent ".

Prenant place dans la Vallée des Fleurs du parc de La Courneuve, l'œuvre proposée par Jean-Pierre Brazs pour Art Grandeur Nature rejoue de manière à la fois spectaculaire et discrète le thème du parc floral. Différentes espèces végétales en rapport avec la peinture, à travers notamment la fourniture de pigments, sont plantées en petits massifs épars : lin, lentisque, pastel, garance sauvage, gaude, tandis qu'à l'intérieur des massifs, de manière signalétique, sont érigées leurs silhouettes découpées dans une tôle d'acier. Dans un enclos de forme triangulaire situé à distance des massifs de fleurs, second point du dispositif, d'identiques silhouettes sont regroupées, en plus de celle de la tulipe sauvage, créant un factice paysage végétal d'intérieur. Invité à pénétrer dans l'enclos, observatoire depuis lequel l'on peut voir les massifs floraux disposés dans le parc, le spectateur prend contact avec ces derniers à travers la claire-voie que découpent les silhouettes des plantes, disposée contre les parois de l'enclos et dont le motif s'accorde à l'univers environnant. Spectacle, la nature devient théâtre (à moins que ce ne soit l'inverse) tout en restant elle-même, en plus de représenter un "amont" de la peinture : ce lieu qui tout à la fois nourrit l'imaginaire du paysage et en fournit la substance matérielle.

L'*in situ* tel que le convoque Jean-Pierre Brazs, cette fois encore, fait donc figure de prise de possession respectueuse du lieu occupé, à la fois pratique et sensible, appropriation n'ayant rien d'illusionniste, refusant les effets visuels virtuoses tout comme la simple citation enregistrée. On mesure combien la démarche de l'artiste diverge de celle des *land artists* historiques, adeptes d'une relation violente au lieu investi sur laquelle il y a sans conteste à redire. Pour Brazs, pas question de reproduire cet "art tellurien" cher à Robert Smithson, valorisant les pouvoirs de l'homme sur la nature et une esthétique du déplacement radical où ce qui appartient à la nature ne lui est pas rendu. Moins qu'un démiurge – et mieux, au bout du compte –, l'artiste tel que Jean-Pierre Brazs en fixe les contours est un metteur en formes soucieux de ne pas tout abandonner à la représentation. Son univers, s'il est celui des apparences, est autant celui des incarnations.

Paul Ardenne

1998

Extrait du catalogue "Art Grandeur Nature 98". Conseil général de Seine-Saint-Denis